



Avis d'audience

Le 14 juillet 2011

Réf. 2011-H-110

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en juillet pour examiner la recommandation du personnel de la CCSN de révoquer un permis actuellement détenu par Madawaska Mines Limited (MML) pour l'entretien et la gestion du site de la mine Madawaska déclassée, située au sud de Bancroft (Ontario).

MML n'est plus inscrit au registre de la société. Une autre entreprise, EWL Limited (EWL), a présenté une demande de permis relativement aux déchets de substances nucléaires (PDSN) pour la gestion du site de la mine Madawaska déclassée pour une période de dix ans. Le permis a été délivré le 4 juillet 2011 et entrera en vigueur dès la révocation du permis actuel.

La Commission a déterminé qu'il n'était pas nécessaire de tenir une audience publique pour étudier la recommandation du personnel de la CCSN dans ce cas. L'audience se déroulera par voie de mémoires soumis par le personnel de la CCSN.

Lorsque la Commission aura terminé ses délibérations et rendu une décision dans ce dossier, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sera publié sur le site Web de la CCSN et mis à la disposition du public.

La recommandation du personnel de la CCSN n'est pas disponible en ligne. Pour l'obtenir, il faut présenter une demande au Secrétariat, à l'adresse suivante :

Julie Bouchard
Agente de tribunal
Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater, C.P. 1046
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-995-1703 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca